



Compte-rendu du BDE du mardi 1 octobre 2019

A 18h30 au Comité

Membres présents : Mme Maryse Brunet-Engramer,
MM. Christophe Audureau, Patrice Chabrierie, Robert Lafond, Alain Mouchot, Xavier Sarini,
Michel Tessier, Gérard Zajac,

Membres absents ou excusés : MM Thierry Jorez, Catherine Chevalier

Membres absents : Sébastien Fromi, Brigitte Chevalier

Membre invité : Frédéric Jury

Le 1 octobre 2019 à 18h30, se sont réunis les membres du Comité Directeur Elargi au siège du CDHBE à Brétigny, 1 rue du Languedoc, sous la Présidence de M. Robert LAFOND, Président du CDHBE

Informations générales :

- ↳ Reçu un message de M. Boissonnet, transmis simultanément à de nombreux acteurs départementaux et régionaux relatant des anomalies sur feuilles de matches qui auraient été perpétrées par le Club de Savigny sur Orge
 - Le président diligente une instruction
- ↳ Alain Mouchot nous précise que les délayages départementaux cette année auraient été plus lourds à gérer qu'à l'accoutumée. Plus de 140 FDME en anomalies avec à chaque ofis tous les noms à vérifier. L'organisation difficile à mettre en œuvre malgré le renfort d'Aurore auprès de Thérèse
- ↳ Le mi-temps thérapeutique (60%) dont bénéficie Thérèse est reconduit jusqu'au 31/12/2019 .

Futurs locaux du CDHBE

- ↳ Le BDE procède à l'analyse des différentes offres reçues pour les travaux et retient :
 - L'entreprise BMCC pour les lots architecturaux et CVC,
 - LS Elec pour le CFO/CFA (Courant Fort et le courant faible)
 - Algaflex pour les murs mobiles,
- ↳ Les sociétés retenues sont conviées au siège du comité le vendredi 4 octobre 2019 à 14h00 pour signature des commandes. Elles devront notamment fournir :
 - KBIS
 - Attestations d'assurances en cours de validité
 - Attestation vigilance URSSAF
 - Attestation fiscales et sociales (congés payées, retraites etc)

- Attestation sur l'honneur de ne pas recourir au travail clandestin
- Certificat Qualibat
- ↳ Elles devront également préparer leurs temps d'exécution par tâches en vue de l'élaboration d'un planning
- ↳ Sont encore en attente les chiffrages pour :
 - Éventuellement déposer les 2 poteaux porteurs au milieu du local
 - le chassis de façade restant à charge du CDHBE.
- ↳ Maître BENMANSSOR, Avocat au Barreau de Paris confirme que ces locaux peuvent être exploités sous les contraintes code du travail et non ERP au regard de leur destination.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Président Robert Lafond clos les travaux du Bureau Directeur Elargi à 20h30

Le Secrétaire de séance
Xavier SARINI

Le Président du comité
Robert LAFOND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R Lafond', is written over a light blue horizontal line.